



LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°37 - mars 2017



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, chers amis



J'espère que vous avez passé de bons moments en famille et avec vos amis pour les fêtes de fin d'année et lors des vacances de février.

Nous voici en 2017, laissant 2016 et son cortège de joies mais aussi de peines, année qui a encore inscrit dans notre pays et dans le monde des événements dramatiques.

Nous sommes interpellés par ces actes de violence, par ces atteintes à la liberté, à la vie. Nous nous sentons souvent impuissants mais ne soyons jamais indifférents. Il nous faut toujours regarder vers l'avenir avec optimisme, le construire pour nous, nos enfants et notre pays.

La municipalité se doit, elle aussi, de répondre aux attentes de l'ensemble de la population, d'être attentive à votre bien-vivre, d'inscrire le développement de Guzargues dans un territoire que nous envie nos voisins.

Je vous ai présenté lors des vœux (Cf. page 4) le bilan de nos actions ainsi que nos projets. Ce sont d'abord des actions concrètes afin de rendre la vie plus facile dans un cadre agréable et sécurisé : voirie, trottoir et barrières en bois Chemin des Brebières, la place Jean Joubert ou la sécurisation du jardin d'enfants avec un sol en mousse et une nouvelle clôture. Nous poursuivons la rénovation des chemins ruraux. Un nouveau site internet sera mis en ligne.

Côté culture deux concerts vous seront proposés gratuitement et nous aurons la joie d'accueillir sur Guzargues *Les Médiévales du Grand Pic Saint Loup*, événement majeur de la communauté de communes. N'hésitez pas à participer à ces moments privilégiés de découverte et d'épanouissement pour tous publics.

Une année active donc, mais également source de rencontres culturelles nombreuses et qualitatives.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance et vous souhaite une bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Culture - Animation	3
Ça s'est passé à Guzargues	4
Un guzarguois à l'honneur	4
Conseils Municipaux des jeunes	5
Conseils Municipaux, environnement	6
Annonces, Agenda, CCGPSL	7
Un nouveau site Internet, Rezo pouce	8
Tournage à Guzargues, Mairie	8

flashcode2.0



Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tcr.fr sur votre mobile !

Ne pas jeter sur la voie publique

Place d'un poète Guzarguois



Une place Jean Joubert dans notre village

C'est pour rendre un bel hommage à notre prix Renaudot, lui qui adorait tant notre village, lui un grand amoureux de la langue française, que ce projet a pris forme. Nous voulons saluer un grand monsieur de la poésie française qui nous a apporté du plaisir et même, parfois, du bonheur. Jean Joubert s'impliquait dans la vie sociale du village au même titre qu'il le faisait à la Maison des Poètes à Montpellier et aussi partout en France.

Il va rejoindre au paradis des poètes et des rimeurs, Prévert, Eluard, Apollinaire, Verlaine et bien d'autres.. **1**



Travaux

Chemins communaux, voiries, place Jean Joubert, un deuxième brasseur..

Cette année, c'est un programme de travaux ambitieux que nous nous étions fixé :

Extension de la plate-forme de retournement devant le cimetière.

Barrière de sécurité en bois mais également décorative devant le fossé Chemin de la Carrierrasse.

Rénovation de la deuxième partie de la Rue des Platanes jusqu'à la place des Oliviers et démarrage du Chemin des Brebières.

Rénovation du chemin des Jasses

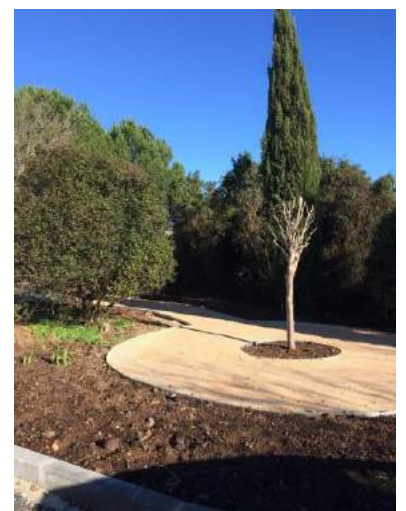
Rénovation de la rue des collines d'Agus.

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales devant la rue du Tennis et purge de bosses dues aux racines de pins.

A date toutes les rues de la commune sont en enrobé, nos programmes voiries annuels se résumeront désormais à de la rénovation et à la réalisation de quelques trottoirs et caniveaux.

Ces travaux ont été réalisés par la société Eiffage pour un montant de 57 319.36 € HT, dans le cadre d'un marché à commandes de la Communauté de communes.

Lagunage : Après les bons résultats du premier brasseur, un deuxième a été installé dans l'autre bassin.



Culture - Animation

Ce Dimanche 18 décembre 2016, une belle après-midi pour nos petits Guzarguois sans oublier les grands en fin de soirée..

*D*imanche 18 décembre, l'association MegustaGuz et la mairie de Guzargues accueillent dans ses murs nos jeunes bambins pour une après-midi festive et animée. Au programme : Atelier de maquillage, goûter de Noël, spectacle avec des saltimbanques surprenants dont un vieux monsieur qui avait le don de changer de personnages à tous moments, le Père Noël avec sa hotte remplie de superbes cadeaux et enfin un goûter, apéritif pour les petits et les grands.

La salle était pleine de petits Guzarguois et de parents pour découvrir ce spectacle avec des personnages étonnants qui, il faut bien le dire, faisaient bien peur lorsqu'ils étaient déguisés en loup ou en rocker !!! Ils avaient une étonnante capacité à se transformer et nous transporter dans des cartes postales différentes. Des scènes pleines d'humour, de rigolades et de cris, pour le plus grand plaisir de nos chers bambins!

Après le spectacle, le Père Noël est arrivé soudainement. Les enfants l'ont accueilli avec les applaudissements et sourires dès son arrivée...

Comme d'habitude lors de cette traditionnelle soirée, chaque enfant s'est vu remettre personnellement par le vieux monsieur à la barbe et aux cheveux blancs un superbe jouet. Ce brave Père Noël s'est prêté ensuite au jeu des photos avec les enfants.

En fin de soirée, les parents n'ont pas été oubliés, puisqu'un cocktail préparé par MegustaGuz les attendait.

Nos petits Guzarguois ont également partagé des friandises avec les parents, l'association et l'équipe municipale.





Ça s'est passé à Guzargues : vœux pour 2017 de la Municipalité

Retour sur les événements qui ont fait l'actualité de la commune en 2016 et perspectives 2017

C'est entouré de son Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, que Pierre Antoine a accueilli la population toujours aussi nombreuse à l'occasion des vœux de la nouvelle année. Étaient également présents : Messieurs Guillaume Fabre Conseiller Départemental, Alain Barbe Président de la Communauté de Communes, Antoine Martinez maire de Sainte Croix de Quintillargues, Joël Raymond maire de Montaud, Pascale Pommier Présidente du SIVU des écoles Assas-Guzargues, ainsi que le Capitaine Charvy, commandant de la Brigade de gendarmerie de Jacou-Clapiers et Christophe Ollié représentant le chef de centre de la caserne des sapeurs-pompiers d'Assas.

La cérémonie a démarré par un tour d'horizon des projets menés et à venir du conseil Municipal des jeunes.

Ensuite le maire a dressé la liste des réalisations 2016 et des projets 2017 :

L'année 2016 a vu la fin de l'aménagement du dernier tronçon de la rue des Platanes qui termine l'entrée du village, le chemin des Jasses, la rue des collines d'Agus, le Chemin de la Carrierrasse, la modification du POS, 3000m2 de chemin de crête rénovés. La signalisation au sein du village. Le plateau sportif avec le city parc et le nouveau terrain de tennis, et enfin l'aménagement du cimetière...

Côté animations et culture, il a cité le concert de printemps, de blues, rock et folk, la sortie des aînés à Gruissan. La fête du village, le magnifique spectacle de danse avec la compagnie de Murielle Bellin, Les pieds dans la lune avec Apparences et dépendances, évènement communautaire, la reprise du salon des artistes et le Noël des enfants. Il en a profité pour remercier l'association MegustaGuz. Côtés vie des écoles il a remercié Pascale Pommier et Vanessa Soury pour l'excellent travail réalisé sur le terrain en lien avec les parents.

Pour 2017, il a énuméré les principaux projets notamment : la rénovation du début du chemin des Brebières avec un trottoir, le programme pluriannuel de rénovation des chemins communaux. La place Jean Joubert. Un nouveau site Internet. La rénovation de l'air de jeux des enfants avec un sol en mousse et une nouvelle clôture. Le déroulement des Médiévales du Grand Pic Saint Loup sur la commune. Le maire a enfin confirmé que malgré la baisse des dotations de l'état, il n'y aurait pas d'augmentation des impôts.

Cette cérémonie a été aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et de remercier toute son équipe pour le travail accompli. Ses remerciements sont également allés à Claudine Verdier, toujours très très émue..



Défi Sportif :

Un Guzarguais a fait les honneurs du Midi Libre, Patrick Daudou sportif accompli de 59 ans a parcouru 693 kilomètres à vélo pour rejoindre Orléans et ce sans aucune assistance.

Ce périple, réalisé en 5 étapes de Guzargues à St Jean de Braye en passant par Langogne, Olliergues dans le massif central, Montluçon et enfin Theillay pour l'avant dernière étape, a duré 27 heures et 26 minutes au total.

Parti de Guzargues le lundi vers 7 Heures, il a atteint sa destination finale le vendredi vers 10 Heures à une vitesse moyenne de 25 km/h ;

D'autres projets encore plus audacieux sont en préparation.

Bravo Patrick !



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Les Conseils Municipaux des Jeunes : Compte rendu 4ème 9/12/2016

Présents : ARNAUD Imanol, BRUNEL Laura, ESTRENIS Lucas, MARTIG Max, MONTELO Mathis, SANCEY Elioth, SOURY Juliane, TRICHOT Louis, Réunion animée par M le Maire Pierre Antoine et les conseillers municipaux Jean-Claude GAUD et Vanessa SOURY

1) Retour d'expérience sur la commémoration du 11 novembre 2016
Forte présence des jeunes très appréciée. La lecture des textes s'est bien passée.

Max : C'est la première fois qu'il y a autant de monde

Elioth : C'était sympa de tous se retrouver

Louis : C'est un hommage à nos anciens

JC Gaud : C'est important de se souvenir pour ne pas répéter les erreurs du passé

Mathis souligne l'importance de la laïcité

2) Vœux de la mairie 2017

JC Gaud : quelle forme peut prendre notre participation ?

Elioth : je veux bien lire un texte de J Joubert

V Soury dit qu'il vaut mieux garder cette idée pour l'inauguration du square. On choisira dans les textes que l'on a présentés au Salon des Artistes.

JC Gaud : Peut-être présenter le bilan 2016 et les projets 2017 ?

→ Bilan 2016 :

- Filets du terrain de foot
- Inauguration City-Parc
- Présence au Salon des Artistes et hommage à J Joubert
- Matinée de nettoyage du village
- Forte présence aux différents événements
- Journée Tir à l'arc

→ Projets 2017 : Voir point 4

On décide de se retrouver Vendredi 7 janvier à 17h30 pour écrire notre discours et voir qui a envie de parler

3) Festi Jeun 2017

V Soury fait un petit bilan du Festi Jeun 2016 pour ceux qui ne connaissent pas. Cette année, cela se passera le samedi 1er juillet à Vailhauquès.

Les membres du CMJ pourraient promouvoir cette journée auprès des jeunes du village et proposer des idées d'animation. (Chaque village participant doit proposer et animer une activité). Tous les membres paraissent enthousiastes. Les participants devront s'inscrire en mai au plus tard, de même que la confirmation de l'animation auprès de la CCGPSL

Idees d'animations (voir la faisabilité, à compléter lors des prochains CMJ) : Foot à l'aveugle (Handisport), Tournoi foot, VTT/Cross, Golf, Hockey

4) Projets 2017

Il conviendra lors du prochain CMJ de voir la faisabilité de ces actions de les prioriser et de les planifier sur l'année

- Inauguration du square J Joubert
- Activité avec les anciens
- Tournoi de Ping-pong
- Installation d'un range-vélo au City-Parc
- Initiation au Tennis animé par JC Gaud au printemps, puis un tournoi dans un deuxième temps
- Concours Déco de Noël
- Journée Multisports
- course VTT
- Article dans la Guzarguoise pour sensibiliser les habitants à la propreté
- Animation pour les vacances de Printemps et d'été
- Les Médiévales

5) VOTES :

1) Journée Initiation Tennis au printemps: Jean-Claude Gaud pilotera le projet

3 Abstentions - 5 Pour.

2) Installation d'un range-Vélo / 8 Pour.

M Le Maire valide la proposition et soumettra un devis au Conseil Municipal

6) Surprise : Jean-Claude Gaud, magicien amateur propose une initiation à la magie. Il présentera à la fin de chaque CMJ un tour de magie. A la fin du mandat, les élus voteront pour le tour qu'ils souhaitent voir expliquer par Jean-Claude Gaud.

La séance est levée à 18h45

Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du Jeudi 24 Novembre 2016

Etaient présents : Mesdames GUILHAUMON Ghislaine, SOURY Vanessa, Messieurs ANTOINE Pierre, FERREIRA de MOURA Jean, GAUD Jean-Claude, MICHEL Claude, OLIVA Jean-Paul, OLLIE Christophe, SANCEY Jean Marc, MALCHIRANT Thierry Absente excusée : Madame Patricia VIDAL (procuration à Pierre ANTOINE)

➤ Recomposition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup

Conformément au courrier de la préfecture adressé le 31 octobre 2016, la démission du maire et de conseillers municipaux de la commune de Notre-Dame-de-Londres, amène à un renouvellement du conseil municipal de la commune, et à l'application de la loi du 9 mars 2015 qui impose une nouvelle détermination du nombre et de la répartition du conseil communautaire de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup.

En effet, conformément à l'article 4 de la loi précitée, il doit être procédé à une nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseiller communautaire dans un délai de deux mois à compter de l'acceptation par le Préfet de la démission du maire de la commune de Notre Dame de Londres, soit avant le 25 décembre 2016.

Deux répartitions de sièges sont possibles pour notre collectivité, soit une répartition de droit commun, soit une répartition par accord local.

En 2013, un accord local avait permis notamment aux communes de 500 à 1500 habitants d'obtenir deux conseillers communautaires, là où le droit commun n'en attribuait qu'un seul. Aujourd'hui le droit commun s'impose. Toutefois, un nouvel accord local est possible, mais strictement encadré par la loi et plus proche d'une représentation démographique.

Lors du conseil des maires du 8 novembre, une répartition selon un accord local a été proposée, permettant de ménager une répartition la plus proche possible de la situation actuelle. Cette répartition, pour être applicable, devra être adoptée à la majorité qualifiée des communes : accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci.

La commune de Guzargues doit donc délibérer d'ici le 25 décembre 2016 sur la répartition des sièges de l'intercommunalité.

Monsieur le Maire propose la répartition par accord local. Guzargues conserve son représentant, Monsieur le Maire.

Voté à l'unanimité

➤ Devis du traiteur pour l'apéritif de la cérémonie des vœux prévue le Vendredi 13 Janvier 2016

Monsieur le Maire propose le devis du traiteur l'Air O'Délice pour 11€/personne

Voté à l'unanimité

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide. RAS

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant évoquée, aucun problème particulier n'étant soulevé, Monsieur le Maire déclare close la présente séance à 23h00.

Environnement : Le débroussaillage une obligation légale

Les incendies de forêt font partie des risques naturels majeurs auxquels la commune de Guzargues est confrontée.

Les obligations légales de débroussaillage permettent d'assurer la prévention des incendies de forêt, de faciliter la lutte contre ces incendies et d'en limiter les conséquences.

En débroussaillant, votre terrain en prévention du risque incendie vous contribuez à protéger la forêt et les espaces naturels combustibles. Vous protégez également votre habitation en évitant que les flammes n'atteignent votre logement. Outre les dommages matériels à déplorer lors de certains incendies de forêt, il faut avoir conscience que la non-conformité des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de protection et de lutte contre les feux de forêt. Face à ce risque, la commune de Guzargues, avec l'appui des services de l'Etat, s'implique depuis de nombreuses années pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillage.

Des obligations légales incombent aux propriétaires. Tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci, a l'obligation de débroussailler la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine du PLU/POS ou s'il fait partie d'un lotissement.

Le débroussaillage doit également être réalisé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m, même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines.

Des contrôles seront effectués par l'ONF. Du personnel assermenté de l'agence interdépartementale de l'ONF (Office National des Forêts), mandaté par la Préfecture, effectuera des contrôles dès cet hiver et jusqu'en juin prochain. En cas de non-respect de la réglementation, vous vous exposez à une contravention dont le montant peut s'élever de 135 € à 1 500 €.

Réunion publique d'information, le lundi 13 mars à 18h30. Salle du conseil municipal

Objectifs : vous présenter la réglementation, répondre à vos questions et vous expliquer comment débroussailler pour se protéger efficacement.



MISE EN GARDE

Nous tenons à vous informer que certains de nos clients nous ont signalé un démarchage téléphonique au nom de la C.E.S.M.L, au motif de remplacer leur compteur par un compteur LINKY. Comme nous vous en avons fait part par courrier et lors de notre réunion d'information du mois de Mai 2016, la C.E.S.M.L ne prévoit pas de pose de compteur LINKY sur son territoire historique de desserte avant 2018 et n'a mandaté aucune entreprise pour le faire. De plus, lorsque le déploiement sera planifié, la C.E.S.M.L ne manquera pas de prévenir ses clients et bien évidemment en premier lieu les communes concernées.

Si des personnes se présentent au nom de la C.E.S.M.L à ce sujet nous tenons à vous préciser qu'elles ne bénéficient jusqu'alors d'aucun mandat de la part de la C.E.S.M.L. N'hésitez pas à nous en informer par téléphone au 04 67 66 67 66 ou par mail via l'onglet "contact" de notre site internet.



Votre ordinateur marche au ralenti,
Cours d'informatique et/ou des services de maintenance
GRATUITEMENT sur PC/MAC/TABLETTES.
Contact : 07 77 95 28 70 – Paola VEGAS

Association « Guzargues Country Dance »
Danse country, New Line et Irlandaise en ligne.
Contact : 06 71 91 23 23

La Pizza Grec
Tous les samedis, parking de la marie de Guzargues, de 18h00
à 21h00, Pizzas à emporter. N° 0621001286

MegustaGuz donne cours de danse West coast Swing
Contact : 0619082608 ou DEL.FLO@SFR.FR

Le SIVU des écoles Assas-Guzargues vend ses anciens bureaux des élèves
15€ pièce, 25€ les 2, 30€ les 3. Se renseigner en mairie.



Vente, installation et contrat d'entretien Climatisation
contact : Patrice PAUL : 04.67.02.10.47.
mail : relationclient@aeris34.fr

Plomberie, climatisation, création-rénovation salles de bains, travaux divers dans la maison :
Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34,
thomasjouannaud@gmail.com.

MERCREDI DES CENDRES – 1^{er} MARS

Messe à TEYRAN à 18 H.30

RAMEAUX

Messes : Samedi 8 AVRIL à ASSAS à 18 h
Dimanche 9 AVRIL à GUZARGUES à 10 h.
« « à TEYRAN à 10 h.30

CEREMONIE PENITENTIELLE

Mardi 11 AVRIL à TEYRAN à 18 h.30

Le Père se tiendra à la disposition des personnes qui souhaitent une confession individuelle, le Samedi matin de 10h. à 11h.30

JEUDI SAINT – 13 AVRIL

Messe à TEYRAN à 19 H. Suivie de l'Adoration toute la nuit, s'inscrire sur la feuille.

VENDREDI SAINT – 14 AVRIL

Messe à TEYRAN à 19 H.

SAMEDI SAINT – 15 AVRIL

Messe à TEYRAN à 21 H.

DIMANCHE DE PAQUES – 16 AVRIL

Messes : ASSAS à 9h.15
GUZARGUES à 10 h
TEYRAN à 10 h.30

REUNIONS DE CARÊME

Pendant le temps du Carême, des réunions sont proposées pour méditer sur l'Ancien Testament avec le prophète JOB tous les MERCREDI de 20h.30 à 22h.

A compter du MERCREDI 8 MARS.

MESSES EN SEMAINE

Le Mercredi à 9h. à TEYRAN

CHAPELET ET ADORATION

Pendant le temps du Carême l'Adoration aura lieu à 15h.30

suivie du chapelet à 16h. à :

- TEYRAN les Vendredis 3 et 24 MARS
- ASSAS les Vendredis 10 et 31 MARS
- GUZARGUES les Vendredis 17 MARS et 7 AVRIL

MESSES DOMINICALES

- Le Samedi à TEYRAN à 18 h
- Le Samedi à ASSAS à 18 h.30 à compter du SAMEDI 6 MAI
- Le Dimanche à TEYRAN à 10h.30

Agenda

☞ **LA DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SERA SUR GUZARGUES (Chemin du Mas des Violettes)**
Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis 9h à 12h et de 13h à 16h, les 7 et 8 avril, 30 juin et 1er juillet, 15 et 16 septembre 2017

☞ **INSCRIPTION AUX ECOLES maternelles et primaires : pensez à vous préinscrire en mairie avec : justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation si scolarisé ailleurs**

☞ **LES MEDIEVALES DU GRAND PIC SAINT LOUP 11ème édition à GUZARGUES :**
Samedi 6 mai 2017. De 17h00 à 23h00. Inauguration à 17H00. Balade gustative médiévale, campements de chevaliers, échoppes, troubadours, nuit médiévale, animations gratuites, restauration sur place

☞ **CONCERT du Groupe FAN DE BRUCH (ils font du bruit, en occitan), voyage musical à travers le Languedoc**
Au Patio, vendredi 19 mai 2017 à 20h30, Gratuit avec entracte gourmand. Le groupe est composé de six personnes:
Eric Livolsi: hautbois du bas-Languedoc
Alain Charrié: hautbois du bas-Languedoc
Philippe Carcassés: hautbois du bas-Languedoc; cornemuse boudègue
Julien Capus: tuba
Daniel Tournebize, Jacques Pons: percussions (tambour et "bombe", grosse caisse)

☞ **FETE DE GUZARGUES :**
Vendredi, samedi et dimanche 23, 24, 25 juin 2017

Intercommunalité

-Formation BAFA : La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup organise du 1er au 8 avril 2017. Tarifs (demi-pension) : 180 € pour les résidents CCGPSL

Renseignements et inscriptions – Service Jeunesse Sébastien Sié - 04 67 55 17 04 - s.sie@ccgpsl.fr

-Formation de secourisme : les 10 et 11 avril 2017. Participation de 5€. Renseignements et inscriptions
au 04.67.55.17.04 ou g.zazurca@ccgpsl.fr

-Séjour haut en couleur dans le Lubéron : 3 jours pour les 9 – 12 ans, de 50 € à 187 € *

-Sensations fortes à Port Aventura : 3 jours pour les 12 – 17 ans de 65 € à 244 € *

*Tarifs résidents CCGPSL selon le quotient familial

-Le prochain **Festijeun** (réservé aux 10-17 ans), aura lieu le samedi 1^{er} juillet à Vailhauquès. N'hésitez pas à vous préinscrire en mairie.

Attribution de Fonds de concours à la commune de Guzargues

-Mise en place d'une Signalisation d'Information Locale dans le but d'informer, guider et orienter : **2 392,60 €**
(coût total de l'opération : 4 785,20 €) ;

-Réhabilitation de l'entrée de village, réalisation d'un mur de pierres: **4 959,76 €**
(coût total de l'opération : 9 919,52 €)



Quand Guzargues accueille l'équipe du tournage série "TANDEM" DEMD productions - France 3

Le tournage de la première saison de «TANDEM» vient de s'achever. Série télé qui est diffusée sur France 3 avec Astrid Veillon et Stéphane Blancafort

L'équipe de tournage était sur Guzargues, entre 7h et 19h le vendredi 16 décembre 2016.

En effet le réalisateur Emmanuel Rigaut a choisi le mas du Lirou afin d'y tourner une partie de l'intrigue de l'épisode «rédemption».



Le nouveau site Internet sera bientôt disponible. Plus convivial, plus moderne, plus réactif.

Tapez : <http://www.guzargues.com/> pour être les premiers à le visualiser

Rézo Pouce

Rézo Pouce!

Inauguré le 08 février 2017, le premier réseau français d'auto-stop organisé a été lancé par la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup (CCGPSL). Pour Guzargues, deux arrêts Rezo Pouce ont été installés.

- 1- intersections entre Route de Castries/Assas et chemin du Champ de l'Or
- 2- intersections entre Route de Castries/Assas et Chemin des Jardins Communaux

Le dispositif Rezo Pouce sur la commune, valide la carte des arrêts Rezo Pouce, telle que proposée par la commune et la CCGPSL.

Que je sois passager ou conducteur, je m'inscris une seule fois, gratuitement en mairie ou sur internet (www.rezopouce.fr). L'inscription peut se faire dès 16 ans avec autorisation parentale. Inscrivez-vous sur le site Internet ou en mairie, c'est gratuit.



Mairie

Recensement Militaire

Les Françaises et les Français **nés en 2001** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel sur les obligations du propriétaire d'un animal. Prévenir les morsures de chien

Nous déplorons un accident qui s'est produit sur la commune, en effet un enfant a été gravement mordu par un chien non tenu en laisse. Les chiens doivent être tenus en laisse, voire muselés. Il suffit en effet qu'il ne soit plus sous votre surveillance effective, qu'il se trouve hors de portée de votre voix ou de tout instrument sonore permettant de le rappeler, ou encore qu'il soit éloigné de vous d'une distance de plus de 100 mètres pour être considéré comme en état de divagation, ce qui est interdit. De la même façon, un chat est considéré en état de divagation s'il est non identifié (absence de tatouage), s'il se trouve à plus de 200 mètres des habitations ou s'il est trouvé à plus de 1000 mètres de votre domicile... En tant que propriétaire de l'animal, vous êtes responsable des blessures (morsures, griffures...) qu'il peut causer à autrui ainsi que des dommages matériels occasionnés (vêtements déchirés, dégâts dans le jardin...), même si vous n'avez commis aucune faute (article 1385 du Code civil)

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Elections de 2017

Présidentielle : Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives : Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés.

Diffusion des messages par e-mail ou/et sms

Afin de diffuser rapidement les dernières informations, grèves des bus, des écoles etc., avertir des messages d'alertes de la préfecture, mais aussi dans un souci d'économie de papier, nous souhaitons intensifier l'usage d'Internet et du sms. Pour cela adressez-nous votre adresse email et/ou votre N° de tél mobile à : mairie.guzargues@wanadoo.fr.

Secrétariat de Mairie : congés de Printemps

Le secrétariat de mairie, sera fermé du lundi 22 mai au mardi 30 mai 2017 inclus